

## > ÉCHANGES

BÉATRICE FLEURY-VILATTE  
Université Nancy 2  
Centre de recherche sur les médiations  
Université Paul Verlaine-Metz  
Beatrice.Fleury-Vilatte@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER  
Centre de recherche sur les médiations  
Université Paul Verlaine-Metz  
jacques.walter@univ-metz.fr

### TERRAIN, EXPÉRIMENTATION ET SCIENCES SOCIALES

**Résumé.** — Consacrés au terrain et à la méthode expérimentale, ces « Échanges » donnent la parole à cinq chercheurs appartenant à différentes disciplines. C'est du côté de la mythologie que Stéphane Olivesi place le terrain dès lors qu'il en situe les usages et légitimations dans le champ académique. Pour sa part, Thierry Meyer mène une réflexion sur la validité externe des approches expérimentales. Françoise Bernard et Robert-Vincent Joule discutent de l'intérêt à intégrer une méthodologie d'inspiration psychosociologique dans des recherches-actions de « communication engageante », et Vincent Meyer de l'intérêt que peut représenter la méthode des scénarios. Ces contributions conduisent à s'interroger sur ce qu'engage la méthode expérimentale, sur le statut d'évidence afférent au terrain, et sur l'autonomie – ou non – du chercheur dans la recherche sur contrat. Elles invitent à se pencher plus avant sur la généalogie du rapport au terrain et aux méthodes expérimentales, à même d'affermir leur place dans les sciences sociales.

**Mots clés.** — Terrain, expérimentation, méthode des scénarios, recherche-action, communication engageante, sciences de l'information et de la communication, psychologie, psychosociologie, journalisme, communication des organisations.

Dans la série des « Échanges », ceux de la présente livraison offrent un caractère atypique. D'ordinaire, les contributeurs discutent un texte paru dans *Questions de communication* et appelant au débat. Ici, c'est un ensemble d'articles qui a motivé les auteurs, et, au-delà, deux préoccupations : l'expérimentation et le terrain. Faisons un bref retour en arrière. Concernant l'expérimentation, Claude Chabrol, Didier Courbet et Marie-Pierre Fourquet-Courbet (2004) ont dirigé un dossier intitulé « Psychologie sociale, traitements et effets des médias », dans lequel plusieurs chercheurs recouraient aux méthodes expérimentales pour mener leurs investigations ; ce qui a fait débat dans le comité de rédaction (Séguir, 2004). C'est sur ces méthodes que Thierry Meyer revient, et il examine certaines critiques pouvant leur être opposées, notamment l'écart entre une situation expérimentale et la réalité qui empêcherait une transposition de l'une à l'autre. Ainsi montre-t-il que, quel que soit le cadre de l'expérimentation – proche ou non de la réalité –, rien ne laisse supposer que les résultats qui en découlent puissent convenir à d'autres types de situations. Mais ce dossier n'est pas un cas isolé dans *Questions de communication*. À plusieurs reprises, des auteurs ont présenté les résultats de travaux fondés sur des expérimentations. Par exemple, Vincent Meyer et Jacques Walter (2002, 2003) qui, par deux fois, ont exposé les résultats de recherches utilisant la méthode des scénarios (MDS), ou encore de Jean-Philippe Roy (2004) qui a rendu compte du recours à un modèle expérimental de débat public : *les Rencontres Délibératives*©.

Les « Échanges » prolongent donc une réflexion à laquelle la revue s'est déjà exercée, comme ils poursuivent un approfondissement de la notion de terrain qui, sans faire l'objet d'une réflexion centrale, a été au cœur de travaux s'appuyant sur des enquêtes ethnographiques ou sociologiques, réalisées collectivement ou individuellement (Observatoire des NTIC et des médias, 2002 ; Lefebvre, 2003 ; Pélissier, 2003 ; Berjoan, 2004 ; Goulet, 2004 ; Deleuil, 2004 ; Sedel, 2004 ; Thévenard-Nguyen, 2004). À noter que dans d'autres articles, il y est fait référence à partir d'enquêtes effectuées par des organismes spécialisés, sachant que, pour le reste des textes parus dans la rubrique « Dossier » ou « Notes de recherche » (soit une soixantaine d'article), les études sont principalement faites à partir de corpus variés (presse, documents audiovisuels ou iconiques, ouvrages théoriques...).

En dépit des limites du genre, ce rapide inventaire – qui couvre les trois premières années de la revue – met en évidence trois tendances spécifiant le rapport à l'empirie. L'une, majoritaire, est essentiellement en prise avec un corpus dont la composition est souvent explicitée, sans pour autant donner lieu à des interrogations sur les conséquences des choix opérés, et moins encore sur la validité épistémologique de

l'approche, quand bien même lesdits corpus sont-ils contextualisés. Un allant de soi, vraisemblablement hérité d'une tradition « littéraire » dans laquelle s'inscrivaient plusieurs des fondateurs des sciences de l'information et de la communication (SIC) s'intéressant aux médias (voir Boure, 2002). Une autre tendance – plus sensible à une approche sociologique incarnée par l'enquête de terrain pour étudier tant la réception ou les usages des médias (classiques ou récents) que la communication organisationnelle – a progressivement gagné en légitimité même si, en pratique, elle est plutôt circonscrite à un nombre restreint de travaux. Ici encore, la méthode choisie semble s'imposer, peut-être parce qu'elle provient d'un champ disciplinaire antérieurement constitué et mieux reconnu académiquement. Enfin, une tendance est franchement minoritaire : celle qui s'appuie sur des méthodes qualifiées d'expérimentales, provenant de la sociologie (où elles sont également minoritaires) ou de la psychosociologie (où elles sont pleinement acceptées). Du reste, c'est davantage quand on emprunte aux méthodes de cette discipline que la méfiance, si ce n'est l'opposition, est la plus forte : *mezzo voce*, on évoquera un retour du positivisme ou du scientisme, on se gaussera de la souris accouchée par la montagne méthodologique, on agitera l'épouvantail de la mise en péril de la fragile légitimité de l'interdiscipline... Il n'empêche : les adeptes de ces techniques de travail – en fait, hétérogènes –, tout en étant critiqués plus ou moins ouvertement – en fait, plutôt moins que plus –, finissent par avancer dans les différentes instances de labellisation du champ (soutenance d'habilitation à diriger des recherches, reconnaissance – parfois laborieuse, il est vrai – par la section compétente du Conseil national des universités, accès aux revues à comité de lecture...).

Un tel tableau pourrait prêter le flanc à la dénonciation au motif d'inconséquence. Ce n'est évidemment pas l'optique de *Questions de communication* qui préfère... les échanges, fussent-ils musclés. Dans les pages qui suivent, cinq chercheurs proposent donc des éclairages à géométrie variable, à partir de positions disciplinaires différentes. C'est frontalement que Stéphane Olivesi, chercheur en SIC et politiste, aborde une réflexion sur le terrain qu'il envisage comme une mythologie, en étayant son propos avec des études sur le journalisme. De son côté, Thierry Meyer, psychologue, prend en compte une critique classique à l'encontre des approches expérimentales, un déficit de généralisation ou de validité externe, et il plaide pour une sorte d'extension de la réflexion sur la validité externe à d'autres méthodes, *a priori* moins suspectées. Pour leur part, Françoise Bernard – chercheuse en SIC – et Robert-Vincent Joule – psychosociologue – se penchent rétrospectivement sur plusieurs de leurs travaux et discutent de l'intérêt à intégrer une méthodologie (quasi) expérimentale, d'inspiration psychosociologique, dans des recherches-actions de « communication engageante ». C'est

aussi un mouvement réflexif qui anime Vincent Meyer, chercheur en SIC et sociologue, lorsqu'il effectue un retour sur la pratique de la MDS afin d'interroger le rapport entre son caractère projectif et participatif et une éventuelle dimension expérimentale.

## Quid de la méthode expérimentale ?

À suivre Thierry Meyer, parce qu'il est fondé sur un « réductionnisme raisonné » ne se limitant pas à une action se déroulant dans un laboratoire, « l'objectif d'une méthode expérimentale est de rendre plus plausible les conclusions issues des observations en vue de procéder à une inférence causale ». De ce point de vue, et quelles que soient les définitions engagées par les auteurs, le rapport au terrain et à l'expérimentation est particulièrement révélateur d'une conception de l'activité scientifique qui module la relation à la réalité (de la supposée immédiateté de l'observation participante à l'artefactualité des expérimentations). Par exemple, quand Vincent Meyer qualifie d'« expérimentale » la MDS, il ne désigne pas tant le protocole que le fait qu'il place « des agents face à une situation qui relève globalement d'une simulation ou [d'une confrontation de ceux-ci] à des actes parmi les possibles de leur vie quotidienne que le chercheur a "calés" d'avance », et que le statut de cette méthode est en voie de stabilisation au sein des sciences sociales. En effet, celle-ci est encore peu utilisée dans ce secteur ; elle l'est encore moins dans le champ spécifique des SIC. En décrivant le mode opératoire, le chercheur initie donc à « une méthodologie projective et participative appliquée à l'enquête » et, ce faisant, prolonge un travail de sensibilisation déjà mené *via* diverses publications.

On sait que la validation d'une méthode est dépendante du profit que celle-ci autorise, mais quand des méthodes sont couramment utilisées dans un champ, il n'est pas nécessaire d'en justifier l'utilisation, quand bien même la rigueur de l'exposition impose-t-elle un rappel des principes adoptés. Dans le cas contraire, le chercheur doit se soumettre à l'exposé des avantages – mais aussi des limites – de la méthode, et ce encore plus quand elle est issue d'une discipline voisine. Car, comme le soulignent Françoise Bernard et Robert-Vincent Joule, s'il est « habituel de considérer le pluralisme méthodologique » dans les SIC, celui-ci s'exerce « dans un cadre où le qualitatif est dominant ». Les emprunts trop voyants à d'autres disciplines peuvent être taxés d'illégitimes et les chercheurs qui les pratiquent peuvent être repoussés aux marges des frontières disciplinaires communément acceptées. Envisager la démarche empirique selon des présupposés qui diffèrent des pratiques en usage dans un corps scientifique constitué ne relève donc pas d'un allant de soi, ce dont témoigne la logique d'exposition des contributions de Vincent

Meyer tout comme celle de Françoise Bernard et Robert-Vincent Joule. Le premier doit convaincre que la MDS, empruntée à la sociologie, est profitable aux SIC ; les deux autres que psychologie sociale et SIC peuvent durablement travailler ensemble (ce que souhaite aussi Thierry Meyer, au moins sur le mode du dialogue ou de la confrontation).

Si l'objectif de ces deux contributions est notamment de nature pédagogique (par ailleurs, le lecteur profane saura gré à Thierry Meyer de son exposé didactique sur les relations entre réductionnisme raisonné et validité interne), il relève aussi de l'acte probatoire, sachant que publier dans des revues du champ et communiquer dans des manifestations scientifiques sont des gestes incontournables de légitimation. En effet, publiciser une démarche, c'est la faire sortir du cercle des initiés – au risque de la voir contester –, et c'est surtout amener d'autres chercheurs à se l'approprier. L'impératif est d'autant plus vrai que les expérimentations sont menées dans de rares laboratoires. Ainsi la MDS est-elle utilisée dans deux laboratoires messins – l'Équipe de recherche en anthropologie et sociologie de l'expertise (ÉRIASE) et le Centre de recherche sur les médiations (CREM) –, tandis que l'interrelation entre psychologie sociale et SIC est fondée sur la collaboration de deux laboratoires de l'université de Provence-Aix-Marseille I : le Centre de recherche sur les pratiques de communication et de médiation (CREPCOM) et le Laboratoire de psychologie sociale (LPS). Pour ces deux exemples, les choix théoriques et méthodologiques conduisent à prouver leurs justesse et opérationnalité.

C'est ce à quoi s'étaient employés Vincent Meyer et Jacques Walter (2002, 2003) qui, dans deux livraisons de *Questions de communication*, s'étaient appuyés sur des études de cas – issues du domaine de l'intervention sociale et de l'usage des technologies de l'information et de la communication –, pour démontrer en quoi celle-ci pouvait judicieusement compléter certaines approches quantitatives ou qualitatives, sans pour autant se substituer à elles. Les chercheurs ont ensuite élargi et affiné la méthode, « expérimentant » son protocole pour traiter d'autres objets, tels les représentations du sida et des homosexualités, des dispositifs comme les emplois-jeunes, les usages de l'internet, les sites historiques et les dispositifs de commémoration, ou encore la perception des prix en euros. Fort différentes les uns des autres, ces applications ont deux visées : mettre la méthode à l'épreuve et en étalonner les modes opératoires. Deux perspectives qui font de cette dernière un outil de connaissance (e.g. accéder à des dispositions ou à des rhétoriques de premier et d'arrière-plan, à des savoir profanes et/ou experts) en même temps qu'un objet d'investigation (e.g. expérimenter l'expérimentation), sans négliger de possibles interrogations sur la relation à son inscription dans des recherches sur contrat, donc aux attentes d'un commanditaire. On y reviendra.

## Le terrain : une affaire d'évidence ?

Selon qu'ils se placent – ou non – sous la bannière de l'expérimentation, les contributeurs de ces échanges ne posent pas les mêmes questions au terrain. Pour Stéphane Olivesi, c'est le recours à ce dernier qui est questionné, et ce dans le cadre d'une approche associant des considérations épistémologiques, à d'autres, d'ordre stratégique, qui tiennent compte des lieux de construction et de légitimation du discours scientifique. En revanche, pour Françoise Bernard, Robert-Vincent Joule, Vincent Meyer et Thierry Meyer, celui-ci est un objet – si ce n'est un moyen quand il s'agit de tester un protocole – au service duquel la méthodologie se doit d'être la plus adaptée. Pour le premier, le terrain incarne des façons de faire et de se situer dans un champ ; pour les autres, il est au centre d'un dispositif théorico-méthodologique, sans considération des stratégies de légitimation dans lesquelles il s'insère, même si – évidemment – celles-ci ne sont pas ignorées.

Constatant l'évidence entendue à laquelle renverrait le terrain, Stéphane Olivesi considère que « se confronter [à lui], s'y référer, le mobiliser dans l'argumentation garantirait au discours d'avoir prise sur la réalité, autrement dit d'éviter toute spéculation et toute approximation qui, sous ce jour, s'apparentent à des figures négatives inversées ». Pour appuyer son hypothèse, il fait le tour d'un certain nombre de définitions (Copans, 2002 ; Mendras, Oberti, 2000 ; Hughes, 1960), et suggère qu'en arrière-fond de ces dernières « transparaissent des présupposés rarement explicités » qui, notamment, concernent « la nature de la connaissance, ses modalités de production et le rapport du sujet à l'objet de la connaissance ». Et d'en conclure à une véritable mythologie du terrain selon laquelle ce dernier empêcherait l'abstraction, l'incompréhension, voire la méconnaissance de l'objet. Bref, celui-ci serait paré d'atours honorables telles la réalité, et davantage, la vérité. Plus précisément, il s'appuie sur l'analyse de différentes logiques « rhétoriques et stratégiques » pour évoquer le principe d'autorité qui sous-tendrait les références à l'empirie, et met en évidence « des relations de pouvoir propres à l'univers académique ».

Pour autant, l'auteur ne récuse nullement le profit de connaissances que représente le terrain, mais il montre que ce dernier est ancré dans une histoire qui relativise l'évidence à laquelle il renverrait. Selon lui, c'est Claude Lévi-Strauss qui marque une rupture dans les sciences sociales, faisant de l'observation de sources directes un élément indispensable de la production de savoirs. Lorsque Claude Lévi-Strauss (1958 : 433) écrit que « l'anthropologue a besoin de l'expérience du terrain. [qui] représente un moment crucial de son éducation », il fait de ce moment une phase initiatique qui permet d'accéder à des modes de vie étrangers à soi-même

et d'en rendre compte. On songe ici à cet Autre dont parle Michel Foucault, tant dans *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique* (1961) que dans *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines* (1966) ; un Autre qui est celui que l'on ne connaît pas parce qu'il dérange, mais qui, plus globalement, renvoie à cet homme dont l'invention au XIX<sup>e</sup> siècle a engendré les sciences sociales. Car l'empirie, telle qu'elle est envisagée aujourd'hui, a à voir avec cette émergence. Ainsi l'homme devenant un objet scientifique, les chercheurs qui l'étudièrent furent-ils contraints – dans le sillage des sciences de la nature – de concevoir des méthodes visant la fiabilité et, par voie de conséquence, marquées du sceau de la justification.

Et pourtant... Que cette histoire constitue le socle commun des sciences humaines n'unifie aucunement les pratiques des chercheurs et le regard porté sur elles. Revenant sur deux ouvrages consacrés au journalisme (Lemieux, 2001 ; Le Bohec, 2002) et aux commentaires les concernant, Stéphane Olivesi pointe les contradictions à l'œuvre dans la perception du terrain et des rapports qu'il entretient avec la théorie. À suivre la recension de ces livres par Gérard Derèze (2000), celui de Cyril Lemieux serait un modèle de travail de terrain, tandis que l'autre serait plus marqué « par des partis pris normatifs de nature à méconnaître la réalité ». Stéphane Olivesi défend une autre conception. Pour Cyril Lemieux, le terrain est effectivement « une exigence essentielle » qui transparait dans la méthode – sous la forme de démarches ethnographiques complétées par des entretiens – et dans le style « qui traduit une même préoccupation de se positionner par l'écriture dans un rapport "impliqué" au terrain ». Pour Jacques Le Bohec, le terrain est moins prégnant dès lors que l'analyse se fonde sur un recueil de données ne provenant pas seulement d'observations directes. Mais plutôt que d'opposer les deux chercheurs, Stéphane Olivesi privilégie l'étude du sens que des pairs attribuent aux deux recherches. À Jacques Le Bohec est reproché de ne pas suffisamment faire référence à des données de première main ; une interprétation fautive, selon le contributeur. En revanche, n'est pas pris en considération ce que Stéphane Olivesi considère comme étant un paradoxe chez Cyril Lemieux, à savoir qu'un modèle général de l'action est posé et qu'il « dépasse largement son objet immédiat : le journalisme ». Pour l'un, on néglige donc ce qui relève de l'analyse de terrain, pour l'autre, ce qui relève de la modélisation ; le tout concourant à légitimer une démarche en prise avec une conception académique de ce que serait la réalité. Ainsi Stéphane Olivesi risque-t-il une hypothèse : le mythe figure aussi dans les procédures d'évaluation qui régulent la vie universitaire, procédures qui relèveraient d'un mouvement – dogmatique – de sauvegarde d'un « territoire précieusement gardé ». Aussi, avec ce contributeur, assiste-t-on à une opération de déconstruction du mythe « terrain » dont la contextualisation conduit à revoir le statut d'évidence dont il peut être revêtu.

Avec Françoise Bernard, Robert-Vincent Joule et Vincent Meyer, on est loin de ce terrain revendiqué comme une évidence. D'ailleurs, le terme n'est utilisé qu'une fois dans chacune des contributions. Pour ces auteurs, le terrain n'a pas pour fonction de cautionner une recherche d'autant qu'il émane d'une demande sociale soucieuse de faire émerger un diagnostic à même de résoudre un problème. Il s'agit donc d'investir un terrain en s'appuyant sur des techniques appropriées d'investigation. Pour autant, celui-ci ne joue pas un rôle identique dans les deux contributions. Si la MDS présentée par Vincent Meyer préexiste au terrain et s'y ajuste, c'est celui-ci qui inspire le montage théorique et méthodologique présenté par Françoise Bernard et Robert-Vincent Joule. En effet, les études menées par ces chercheurs relevant de la communication d'intérêt et d'utilité publics, les apports de la psychologie sociale à ceux des SIC ont semblé s'imposer; le paradigme envisagé étant celui de la communication engageante. Dans les deux cas, le terrain est incontournable pour la faisabilité de l'expérimentation. Sa complexité peut conduire à combiner différentes approches, certaines méthodes expérimentales se voulant complémentaires d'autres ou les articulant. Par exemple, pour la MDS, les scénarios sont construits la plupart du temps à partir d'enquêtes de nature ethnographique ou d'entretiens menés dans une phase exploratoire, ou bien encore à partir de l'exploitation de résultats d'enquêtes quantitatives. Ces données permettent « de partir de situations possibles et/ou vécues par les participants », et supposent une connaissance de l'objet avant qu'il ne soit investi. En l'espèce, le chercheur se place dans une logique de dévoilement, en un premier temps, d'intervention ensuite. Dans le cas des études sur l'écocitoyenneté dont Françoise Bernard et Robert-Vincent Joule retracent les fondements, la phase qui précède l'étude de terrain est consacrée à un approfondissement des théories et protocoles menés sur des sujets proches. Une démarche hypothético-déductive conforme aux recherches expérimentales en psychologie sociale où le terrain infirme ou confirme les hypothèses tandis que, pour la MDS, celui-ci éclaire autrement les résultats. En dépit de ces différences, si montée en généralité il y a, elle ne vient pas du seul terrain – dont les chercheurs savent qu'ils n'en embrassent pas la totalité –, mais des liens que ce dernier entretient avec une méthode expérimentale. Il n'y a donc pas confusion entre l'expérimentation et le monde.

La question qui découle de cette spécificité est de savoir si les résultats obtenus à partir d'une recherche circonscrite peuvent être élargis à d'autres cas. Tel est l'objet d'un pan de la réflexion de Thierry Meyer qui porte sur les moyens de « tester la validité externe », c'est-à-dire de parvenir à une montée en généralité. C'est à l'aune de son activité de praticien des méthodes expérimentales que le chercheur propose une réponse. Avec beaucoup d'à-propos, il suggère de revenir à une proposition

de Donald Campbell (1986), relative aux « gradients de généralité » qui se substitueraient à la notion de validité externe et se distribueraient sur une échelle allant d'une situation très localisée à une classe globale de situations voisines. De même, il met l'accent sur des analyses ou méta-analyses en termes de plausibilité de processus applicables à d'autres populations. Ce qui nuance des critiques classiques en remettant au centre de la discussion le fait que « le but d'une approche expérimentale n'est pas de reproduire plus ou moins fidèlement le réel [, mais] de mettre à l'épreuve une hypothèse précise dans des conditions contrôlées ». Du reste, c'est là peut-être l'un des critères faisant que la MDS ne serait pas foncièrement expérimentale, puisqu'elle participe, par bien des aspects, d'une démarche inductive. Quoi qu'il en soit, pour évaluer les écarts entre situations expérimentales et « terrain », ceci invite à comparer, sur un même objet, les résultats obtenus par différentes méthodes (y compris les enquêtes en milieux dits « réels ») et, vraisemblablement, invite aussi à un effort de créativité pour mettre au point des techniques d'investigation moins critiquables en tenant compte de trois facettes : la robustesse, la validité écologique, la pertinence. Cette dernière facette étant particulièrement requise dans les cas de recherches finalisées qui doivent déboucher sur des recommandations.

## La recherche sur contrat : une liberté sous surveillance ?

Dans le cadre des recherches sur contrat, c'est la place du chercheur qui est questionnée. Cette interrogation a largement nourri de précédents « Échanges » au sujet de l'engagement (voir les livraisons de *Questions de communication*, 2/2002, 3/2003, 4/2003, 5/2004), la question étant de savoir si le chercheur perd toute autonomie en s'engageant dans l'espace social, pour une idée, une cause, une action. Pourtant, ce n'est pas cet angle qui est privilégié par les contributeurs des présents « Échanges », la question de l'autonomie étant posée dans le cadre spécifique des recherches contractualisées. Quand un chercheur est conduit à mener ce type de recherches, ses convictions peuvent être concernées – c'est le sens des propos de Robert-Vincent Joule et de Françoise Bernard qui se positionnent comme chercheurs mais aussi comme citoyens –, mais plus encore, c'est son statut qui est interrogé. Or, ce statut n'est pas sans poser problème à certaines communautés scientifiques dont, particulièrement ici, les SIC. C'est ce que montre Stéphane Olivesi quand il rend compte du refus de publication dont l'un de ses articles, de type ethnographique, a fait les frais. L'article portait « sur le dispositif d'appui-conseil, mis à la disposition des PME-PMI dans le cadre de "l'aménagement et de la réduction du temps de travail" sur

le dialogue au sein de celle-ci ». Là encore, le terrain et la relation du chercheur à celui-ci sont en cause, les arguments justifiant du refus portant – notamment – sur l'actualité du fait social traité qui empêcherait de « satisfaire les critères "scientifiques" de la recherche », et sur l'hypothèse que le contributeur serait trop en phase avec son objet. En effet, les lecteurs de la revue expertisant à l'aveugle, ils n'avaient aucune indication sur le statut de l'auteur et pouvaient supposer, au vu des sources convoquées, que l'auteur était un acteur de la structure étudiée. Ainsi le terrain ne bénéficie-t-il pas toujours d'une reconnaissance académique, et ce d'autant plus quand le chercheur se doit de fournir des préconisations. Se plaçant du côté de la légitimation scientifique, Stéphane Olivesi en montre les fondements implicites. Selon lui, la formulation – et l'acceptation – de critères semblent aller « de soi pour les agents sociaux parce que les énoncés qui les constituent obéissent à des schèmes mythologiques, garantissant leur recevabilité à l'intérieur de l'espace social au sein duquel ils circulent ».

Du côté des chercheurs qui mettent à l'épreuve des expérimentations, c'est plutôt le rapport entre demande sociale et méthode qui est questionné. En effet, lorsque les auteurs retracent leurs travaux, ils expliquent que leurs actions de ou par la communication avaient une dimension praxéologique (changer des comportements, faire émerger des solutions, servir de levier pour des actions futures...). Ce qui, aux yeux de certains, peut facilement mener à l'instruction d'un procès en instrumentalisation. Pire, les résultats seraient prédéterminés par le commanditaire ou le chercheur usant d'une approche hypothético-déductive sous-tendue par une logique de preuve. Ne serait-ce pas un point de vue empreint d'une once de naïveté ? C'est-à-dire un point de vue qui méconnaît qu'une situation expérimentale a partie liée avec une forme d'incertitude et que, sauf à y voir une manipulation qui, de toute façon, peut toujours échouer, il porte effectivement en germe un risque d'échec. D'où, il est vrai, une accentuation de la rigueur des protocoles qui, souvent à l'insu du chercheur, conduit ce dernier à minorer la mesure de son propre impact sur la construction de la situation expérimentale.

Paradoxalement, c'est peut-être ici que se rejoignent les deux méthodes : enquêtes ethnographiques et protocoles expérimentaux. Déroulées d'une certaine façon, les deux peuvent conduire à l'oubli de soi. Or, les chercheurs qui participent à ces « échanges » ont à cœur d'expliquer leur implication dans la mise au point du protocole utilisé. Ainsi Vincent Meyer explique-t-il, très lucidement, le problème de l'élaboration des scénarios qui sont sciemment caricaturaux afin de faire réagir les agents concernés. Il s'ensuit une série de questions, difficiles à résoudre, sur le fait de savoir jusqu'où aller dans la caricature, dans la

torsion des fragments prélevés dans la réalité, avec les risques d'un retour négatif au moment de la mise en œuvre, susceptible de compromettre celle-ci et de mener à la mise en cause, certes de l'institution, mais aussi du chercheur lui-même. Bref, une méthode à risque. D'où une interrogation stimulante sur les « contraintes d'engagement » – pour reprendre une formule de Vincent Meyer – qui poussent les participants à participer à ces expérimentations, quand bien même leur en coûte-t-il.

De notre point de vue, une autre interrogation – tout aussi stimulante – peut être envisagée. Elle concerne les motivations des institutions, des entreprises, des collectivités... qui font appel à des chercheurs pour mener des actions dans des domaines qui, au sein de ces « échanges », relèvent de la communication d'utilité et d'intérêt publics. Pourquoi posons-nous cette question ? Parce que, dans les exemples proposés, on voit que le travail du chercheur est dépendant du cadre social dans lequel il intervient. Toutefois, cette dépendance n'est pas le signe d'une perte d'autonomie, mais d'un ajustement nécessaire à la demande, dont il est clair qu'il est transposable à tout type d'étude, quand bien même cette évidence n'affleure-t-elle généralement pas dans les considérations des chercheurs. Ainsi la recherche contractuelle met-elle le doigt sur des paramètres présents ailleurs, mais non considérés comme tels. Pourtant, la démonstration de Stéphane Olivesi atteste bien de ces jeux de contraintes et de pouvoir qui lient la recherche à des normes et règles académiques. Osons une hypothèse : la recherche sous contrat n'est pas moins libre que la recherche sans ; en outre, elle rend visibles des types de dépendance dont certains se retrouvent dans toute activité scientifique. Car la pertinence est un élément déterminant de la démarche d'investigation, la question étant de savoir si telle ou telle variable étudiée est – on non – pertinente au regard du problème soulevé. Cette question est précisément posée par Thierry Meyer qui ajoute : « Évidemment, c'est du côté des recherches finalisées que ce problème se pose quand il s'agit d'aider à la décision dans une situation donnée et de faire des préconisations précises ». Un point qui éclaire pertinemment la contribution de Robert-Vincent Joule et Françoise Bernard et celle de Vincent Meyer. Ajoutons que cette idée se retrouve peut-être avec plus de force encore dans les actions d'utilité et d'intérêt publics où l'implication et l'obligation de résultats sont cruciales. Et si ce rôle est dévolu au chercheur, c'est probablement, comme le suggèrent Robert-Vincent Joule et Françoise Bernard, que la réalité dans laquelle ils s'inscrivent a « à voir avec l'affaiblissement du modèle de l'État providence ».

## Conclusion

Expérimenter l'expérimentation participe d'un processus somme toute nécessaire en sciences sociales : stabiliser une méthode afin d'évaluer sa pertinence et, éventuellement, pour peu que l'on soit convaincu de sa validité, assurer sa reproduction. Il y va aussi d'une conviction plus profonde en ce qui concerne les SIC, dont les manuels font d'ailleurs peu cas de l'expérimentation : si elles peuvent s'inscrire dans un courant « empirique », ce serait, selon Françoise Bernard et Vincent-Robert Joule, en ne se limitant pas aux seules études d'usages des technologies, mais en s'orientant vers une pleine reconnaissance de la recherche-action, d'une prise à bras-le-corps du mouvement de la « science en action » dans une société donnée. En l'espèce, pour nous, cela signifie aussi la réversibilité de la proposition quasi doxique voulant que la science soit travaillée par son contexte. Ce faisant, n'étant pas cantonnée à des approches strictement discursives ou sémiotiques, les SIC seraient à même de développer ce que ces auteurs nomment une « communication-action » dont les territoires (les terrains ?) seraient notamment ceux – somme toute incertains dans leur configuration institutionnelle – de la communication d'intérêt et d'utilité publics, territoires auxquels Thierry Meyer, Vincent Meyer et d'autres accordent également une grande attention. Ce faisant, ne renouent-ils pas avec l'un des creusets français des sciences sociales, au-delà des jalons généalogiques qu'ils proposent ? À sa manière, chacun des contributeurs a fourni des repères pour établir une filiation plus ou moins lointaine, plus ou moins exogène. Et même si le propos n'était pas de nature historique, on ne peut que constater avec une relative surprise qu'un nom est absent : celui de Claude Bernard, l'auteur de *l'Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (1856), dont l'influence a été marquante dans l'évolution de la réflexion sur les méthodes, y compris en sciences sociales.

D'un côté, c'est lui qui énonce les canons de l'expérimentation fondée sur la formulation d'une hypothèse et de son contrôle et fait entrer une discipline, la biologie, dans le champ scientifique. De l'autre, il fournit à Émile Durkheim – certes plus implicitement qu'explicitement – une source d'inspiration, si ce n'est un modèle, pour développer une méthode empirique rigoureuse avec l'ambition de pouvoir généraliser des résultats, non sans croisements entre la sociologie et la psychologie, non sans articulations entre la partie et le tout. Bref, autant de problèmes que les sciences sociales naissantes se sont posés et ont continué à travailler, quitte à produire de multiples ramifications, et qu'une discipline un peu plus qu'émergente – les SIC – ne peut ignorer. Une anamnèse lui permettrait peut-être, certes des

économies ou des gains de réflexion selon les cas, mais surtout de moins chercher à se différencier et de plutôt assumer sa place dans un ensemble dont de moins en moins de composantes interrogent la légitimité de cette dernière. Certains héritages, de prime abord incongrus, ont sûrement du bon...

## Références

- Berjoan Th., 2004, « Ethnographie de la sujétion. Le journaliste politique et ses sources », *Questions de communication*, 5, pp. 213-325.
- Bernard Cl., 1856, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, P. Belfond, 1966.
- Boure R., dir., 2002, *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- Campbell D.T., 1986, « Relabeling internal and external validity for applied social scientists », pp. 67-78, in : Trochim W. M. K., ed., *Advances in quasi-experimental Designs and Analysis*, Vol. 31, San Francisco, Jossey-Bass.
- Chabrol Cl., Courbet D., Fourquet-Courbet M.-P., dirs, 2004, « Psychologie sociale, traitements et effets des médias », *Questions de communication*, 5.
- Copans J., 2002, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan.
- Deleuil J.-M., 2004, « Trier les déchets : de l'injonction à la pratique », *Questions de communication*, 6, pp. 179-201.
- Derèze G., 2000, « Regards socio(-anthropo)logiques sur les journalistes et leur métier. Une lecture focalisée des ouvrages de Cyril Lemieux *Mauvaise presse*, et de Jacques Le Bohec, *Les mythes professionnels des journalistes* », *Recherches en communication*, 13, pp. 195-209.
- Foucault M., 1961, *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon.
- 1966, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- Goulet V., 2004, « Le médiateur de la rédaction de France 2. L'institutionnalisation d'un public idéal », *Questions de communication*, 5, pp. 281-299.
- Hughes E. C., 1960, « La place du travail de terrain dans les sciences sociales », pp. 267-279, in : *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996.
- Le Bohec J., 2000, *Les mythes professionnelles des journalistes*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Lefebvre M., 2003, « Images et frontières en mathématiques », *Questions de communication*, 3, pp. 69-80.
- Lemieux C., 2001, « Réponses », *Réseaux*, 105, pp. 280-289.
- Lévi-Strauss Cl., 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1985.

- Mendras H., Oberti M., 2000, *La sociologie et son terrain*, Paris, A. Colin.
- Meyer V., Walter J., 2002, « Internet dans le téléviseur : des scénarios pour une expérimentation des usages », *Questions de communication*, 2, pp. 159-172.
- 2003, « Méthode des scénarios et communication des organisations », *Questions de communication*, 4, pp. 381-393.
- Observatoire des NTIC et des médias, 2002, « Le Net au local. La diversification de l'offre d'information locale par l'internet », *Questions de communication*, 1, pp. 105-116.
- Pélissier N., 2003, « Le territoire, la plume et le réseau. Stratégies d'information en ligne et utopies citoyennes », *Questions de communication*, 3, pp. 231-243.
- Roy J.-Ph., 2004, « Formes et diversité de l'entrée en délibération dans un processus de débat public », *Questions de communication*, 5, pp. 301-314.
- Sedel J., 2004, « «La nouvelle formule du Monde». Contribution à une étude des transformations du journalisme », *Questions de communication*, 6, pp. 299-315.
- Séguir C., 2004, « Organisation des interactions scientifiques et circulation des savoirs. Fabriquer une livraison de revue », communication au colloque *L'organisation média*, Lyon, 19-20 nov., <http://membres.lycos.fr/orgco/>.
- Thévenard-Nguyen C., 2004, « De l'énonciation d'un engagement associatif. Les amis de musées en Rhône-Alpes », *Questions de communication*, 6, pp. 317-331.